

MATINÉE D'ACTUALITÉ

# Stress, burn-out, harcèlements

Comment prévenir et gérer les risques ?

Jeudi 4 juin 2015

Paris



# Stress, burn-out, harcèlements

Comment prévenir et gérer les risques ?

## ÉDITO

**Stress, harcèlements, souffrance au travail...** autant de risques que l'employeur se doit d'évaluer et de prévenir, sa responsabilité étant de fait engagée. Des obligations légales et jurisprudentielles considérables imposent à l'entreprise en amont de mettre en place des politiques de prévention diverses selon les risques **sous peine de condamnations civiles et pénales lourdes.**

Liaisons sociales vous propose de faire le **point complet et opérationnel sur toutes ces questions en vous apportant des solutions pratiques pour limiter les risques encourus.**

Cette matinée est présidée par **Bruno LEFEBVRE**, associé fondateur d'AlterAlliance, psychologue clinicien

## Les intervenants

**Pascale LAGESSE**,  
avocate associée, Cabinet Bredin Prat

**Bruno LEFEBVRE**,  
associé fondateur d'AlterAlliance,  
psychologue clinicien

**Eliane SERRA**,  
directeur des ressources humaines,  
Union Financière de France (UFF)

## PROGRAMME

---

### Santé au travail : le point sur l'environnement juridique

- **Cadre législatif et réglementaire**  
Les obligations légales de prévention et de protection de la santé mentale. L'ANI sur la qualité de vie au travail, sur le stress et sur le harcèlement et violence au travail, les mesures pénibilité issues de la réforme du 20 janvier 2014 : une obligation de négociation pour l'employeur
- **L'impact des dernières évolutions de la jurisprudence : une obligation de sécurité de résultat toujours aussi forte**  
Licenciement, prise d'acte liée à un harcèlement (CC 11.03.15), absence prolongée liée à un épuisement professionnel, organisation du travail, reconnaissance en faute inexcusable, réorganisations, indemnisations... : le pouvoir de contrôle du juge

### L'évaluation des risques : quelle méthode mettre en place ?

- **Les facteurs de risques**  
Restructurations, changements organisationnels, manque de reconnaissance, perte de sens du travail, méthodes de management...
- **Comment détecter les risques ?**  
Quels sont les dangers détectables ? Comment repérer les facteurs de risques ? Les évaluer ? Les outils à disposition. A quel niveau l'évaluation doit-elle être réalisée ? Comment construire un diagnostic partagé ?

### • Comment co-construire un plan d'action

De l'élaboration des indicateurs au suivi à assurer : quelles mesures prévoir ?  
Les étapes à ne pas manquer dans le pilotage de la démarche. La coordination de l'ensemble des acteurs internes et extérieurs à l'entreprise.

### Démarche de prévention : comment adapter sa politique RH ?

- **Les dispositifs à mettre en œuvre**  
Audit, accords, actualisation du document unique, consultations du CE et du CHSCT, actions sur l'organisation du travail et le management, communication interne... : les outils, leur mise en place et les mesures de suivi
- **Le rôle du CHSCT**  
Quel est son pouvoir d'investigation ?  
Quelles sont les conditions de recours au droit d'alerte ? Quand peut-il recourir à un expert ?  
Quelle marge de manœuvre pour l'employeur ?  
Quelles conséquences d'une absence d'information/consultation : la portée de l'arrêt du 3 mars 2015. Les changements apportés par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013
- **Formation des managers de proximité : aller plus loin que la simple détection de signaux d'alerte**  
Un outil peu répandu en France : le co-développement

### Quelle place pour la médiation ?

À retourner par courrier à : Liaisons sociales Formation - Case Postale 717  
Wolters Kluwer France - 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex

Pour nous contacter : Tél : 01 76 73 30 30 • Fax : 01 76 73 49 09

Courriel : liaisonsformation@liaisons-sociales.com

Enregistrée sous le numéro 11 92 15559 92. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

002682 121

## Stress, burn-out, harcèlements Comment prévenir et gérer les risques ?

Jeudi 4 juin 2015 • De 9h00 à 11h30 • Paris



**OUI** je souhaite m'inscrire à la **Conférence d'actualité Liaisons sociales** du **jeudi 4 juin 2015**

« Stress, burn-out, harcèlements - Comment prévenir et gérer les risques ? » au prix de 570 €<sup>HT</sup>, soit 684 €<sup>TTC</sup> (TVA 20%).

Les frais de participation comprennent le petit-déjeuner et le dossier de documentation.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, nous vous rappelons que vous pouvez commander le **DOSSIER DE DOCUMENTATION** remis aux participants.

je souhaite recevoir ce dossier de documentation au prix de 330 €<sup>HT</sup>, soit 396 €<sup>TTC</sup> (TVA 20%). Il me sera adressé à l'issue de la conférence.

Numéro client :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Participant :  MME  M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

Courriel :

Inscription gérée par :  MME  M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

Courriel :

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation et une convention de formation vous seront adressées par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et la facture correspondante vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit au plus tard **le 22 mai 2015**. A défaut la formation sera facturée intégralement.

### Facture à établir précisément à :

(Pour toutes inscriptions facturées à un OPCA ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la conférence.)

Raison Sociale :

Service ou contact :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait à :  Le :

### Cachet et signature obligatoires :

La signature du présent bon de commande emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site : [www.wkf.fr](http://www.wkf.fr)

Ces informations sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande, elles sont enregistrées dans notre fichier client utilisé par notre groupe et ses filiales, et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Wolters Kluwer France service Direction Commerciale - Case Postale 406 - 1, rue Eugène et Armand Peugeot 92856 Rueil Malmaison.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient utilisées par nos partenaires à des fins d'information ou de prospection, veuillez cocher la case ci-contre .

Retrouvez toutes les conférences d'actualité sur :  
[www.liaisons-conference.fr](http://www.liaisons-conference.fr)  
[www.viadeo.com/fr/company/liaisons-sociales-formation](http://www.viadeo.com/fr/company/liaisons-sociales-formation)  
[www.twitter.com/LS\\_Formation](http://www.twitter.com/LS_Formation)